

CLAUSES DE GARANTIE V1.0

CONDITIONS GENERALES DE VENTE LAHLOU-INDUSTRY.COM

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes commandes passées sur ou avec le site internet lahlou-industry.com ou dans notre magasin. Lahlou industrie se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. En ce cas, seules les conditions générales de vente en vigueur sur le site internet lors de la prise de commande seront alors applicables.

TOUT NOS PRODUITS INFORMATIQUES SONT SOUS GARANTIS.

Les garanties excluent les dommages d'origine externe, les dommages consécutifs à une utilisation non conforme des produits. Notre Société s'engage uniquement à assurer le remplacement des pièces défectueuses et la réparation des dommages des marchandises fournies au client par ses soins. Si le matériel ne peut être remplacé par un matériel identique, il sera proposé au client un matériel équivalent ou supérieur, ou un avoir. Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité de notre Société est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions ou, le cas échéant, aux conditions expresses. Notre société se réserve le droit de refuser d'installer un produit n'étant pas un produit d'origine. Les garanties ne s'appliquent pas lorsque les conditions d'entretien et d'utilisation ne sont pas respectées. Notre Société ne peut pas être responsable au titre de la garantie des pannes ou dommages résultants directement ou indirectement des cas suivants :

- Toute négligence, erreur de raccordement ou de manipulation, entretien et usage d'équipement non-conforme aux spécifications techniques du vendeur ou du fabricant ou, plus généralement une utilisation défectueuse ou maladroite.

- Tout ajout de dispositif complémentaire ou accessoire de l'équipement ou utilisation de toutes pièces nécessaires pour l'exploitation de l'équipement non conformes aux spécifications techniques du vendeur ou fabricant.

- La durée se fait en décompte du mois ; et non pas en jours
- Tous les accessoires ont une garantie de 3 mois.
- Les lecteurs optiques ont une garantie de 3 mois
- Les alimentations ont une garantie de 1 an avec la présentation d'une facture d'onduleur, sinon une garantie d'un mois.
- Les boîtiers ont une garantie de 1 an.
- Les barrettes de mémoire ont une garantie de 1 an.
- Les cartes graphiques ont une garantie de 1 an.
- Les cartes mères ont une garantie de 1 an.
- Les SSD ont une garantie de 1an.
- Les disques durs ont une garantie de 3 mois.
- Les microprocesseurs (CPU) ont une garantie de 1 an.
- Les ventilateurs pour CPU ont une garantie de 1 an.
- Les stations complètes ont une garantie de 1 an.
- Les écrans ont une garantie de 1 an.
- La durée de la garantie peut changer selon la marque.

CAS D'EXCEPTION :

- Les barrettes de mémoire Teamgroup sont garanties à vie
- Les SSD teamgroup ont une garantie de 3ans.
- L'électronique embarqué dans les boîtiers NZXT est garanti 2ans.

LA GARANTIE POUR LES STATIONS 100% MONTEE DANS NOS LOCAUX SONT D'UNE ANNEE POUR L'ENSEMBLE DES COMPOSANTS. LA GARANTIE EST ANNULEE SI L'ETIQUETTE SUR LA STATION EST ENLEVEE OU ABIMEE.

La société ne garantit que les défauts découlant d'un usage normal du matériel ou un défaut du constructeur, par conséquent cette garantie ne couvre pas les cas suivants :

- 1- L'installation software n'est pas garantie
 - 2- Mise à jour bios de tout composant
 - 3- Un mauvais entretien/altération des pins cpu
 - 4- Une modification ou utilisation non autorisée
 - 5- Une utilisation en dehors des normes (abusives)
 - 6- Ouverture de la station
 - 7- Toute tentative de réparation par le client
 - 8- Mauvaises conditions de transport
 - 9- Tout choc physique ou électrique
- Des pistes défectueuses sur un disque dur ne sont pas garanties
 - La garantie est annulée en cas de Mining pour tous les composants.
 - En cas de défectuosité du matériel le client doit le ramener à la société durant la période de la garantie sauf cas expresse.
 - Le matériel défectueux sous garantie doit être remis à notre magasin dans son emballage d'origine.
 - Le produit sous garantie remis à notre magasin, peut rester jusqu'à 1 mois pour divers tests ou d'autres raisons logistiques.
 - En cas de confirmation d'un problème au niveau du produit respectant les termes de garantie, le client aura en remplacement un exemplaire de produit neuf et sa garantie expire.
 - Dans le cas d'une non disponibilité du produit, le client accepte de se faire rembourser au prix facturé.

Il est conseillé d'effectuer régulièrement des copies de sauvegarde des données stockées sur votre disque dur ou d'autre supports de stockage en guise de précaution contre les éventuelles pannes, altérations et pertes de données avant de renvoyer un quelconque produit pour réparation.

LITIGES

Tout différent pouvant survenir entre le client et Lahlou Industrie qui n'aurait pas pu être réglé à l'amiable relèvera de la compétence des Tribunaux avec le siège social de Lahlou Industrie, et cela même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

CONTACT ET SERVICE APRES VENTE

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos services en vous connectant sur notre site <http://www.lahlou-industry.com>, ou en téléphonant au : +213 560975036 / +213 560975035, ou en nous écrivant à sav@lahlou-industry.com

Ce certificat doit impérativement être présenté au service après-vente lors d'un retour de matériel.

Alger, le

Lu et approuvé par le client



LAHLOU INDUSTRIE
UN SAVOIR FAIRE, UNE INNOVATION